

922.2714471

C3632gr

1953

922.2714

M934g



Bibliothèque Nationale du Québec

733 10

S.P.

117386



---

*Cahiers d'Histoire*

No 5

---

Une petite Québécoise  
devant l'histoire

(Mère Catherine de Saint-Augustin)

par

le chanoine Lionel Groulx



---

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC,

UNIVERSITÉ LAVAL,

QUÉBEC

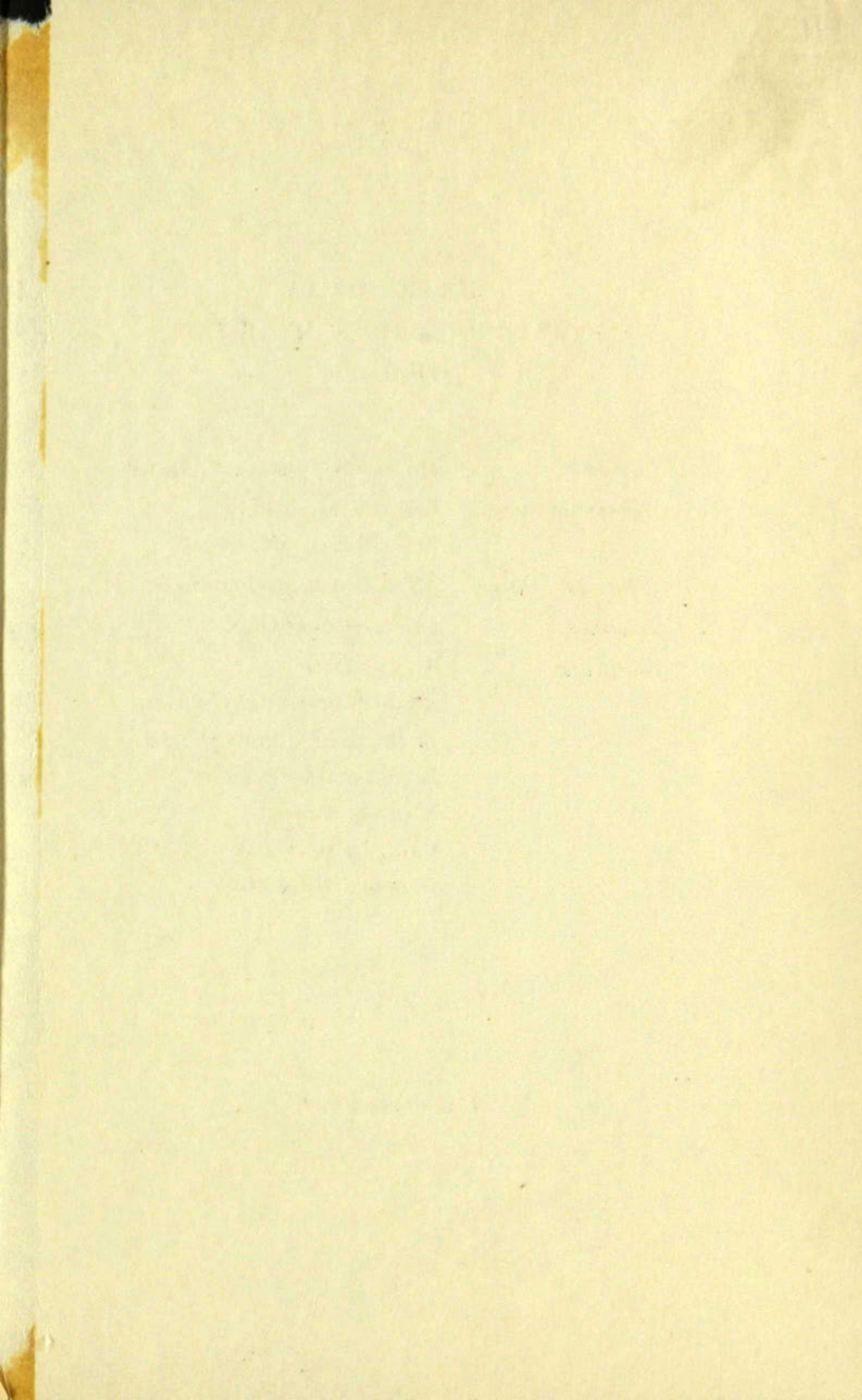
1953

K

922.2714

M334g

1953



BUREAU DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC  
POUR 1953

<i>Président:</i>	HONORABLE CYRILLE-F. DELÂGE
<i>Vice-présidents:</i>	GÉRARD MORISSET Mme REINE MALOUIN
<i>Secrétaire-archiviste:</i>	Abbé HONORIUS PROVOST
<i>Trésorier:</i>	CLOVIS PLAMONDON
<i>Directeurs:</i>	SYLVIO DUMAS Abbé PAUL-ÉMILE GOSSELIN R. P. ADRIEN POULIOT, S.J. JEAN-THOMAS PERRON MARCEL TRUDEL PAUL LAMONTAGNE GEORGES GUIMOND

22.2714  
1334g  
953

REFERENC

STR

# *Cahiers d'Histoire*

R No 5  
922.2714  
m334g  
1953

## UNE PETITE QUÉBÉCOISE devant l'histoire

(Mère Catherine de Saint-Augustin)

par le chanoine  
**Lionel GROULX**



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC  
UNIVERSITÉ LAVAL  
QUÉBEC  
1953

117386

*Nihil obstat :*

P.-E. GOSSELIN, pr.,  
*ensor deputatus.*

*Imprimatur :*

Québec, 9 mars 1953.  
G.-E. GRANDBOIS, V.G.

BX  
4705  
C33676  
1953





La Mere Catherine de s<sup>t</sup> Augustin Religieuse Hospitaliere  
 de Quebec en Canada, morte le 8. may 1668. a trente six ans  
 l'Esprit s<sup>t</sup> Vierge luy apparoissent. Deux Anges la gouvernent  
 sa place luy est montrée au ciel, et luy est dit que la Croix luy  
 servira d'echelle pour y monter. Les Ames de Purgatoire implorēt  
 son secours. Elle est victorieuse des Demons. Le P. de Brebeuf brāsle  
 les Iroquois en 1649. travaillant au salut des ames la dirige invinciblement  
*Paroisse de St. Paul*

- Gravure d'après un tableau attribué au FRÈRE LUC, récollet.

# Une petite Québécoise devant l'histoire \*

CATHERINE DE SAINT-AUGUSTIN

par le CHANOINE LIONEL GROULX

Ma petite Québécoise offre cette première originalité de n'être pas née à Québec. Et voilà qui la sauve au moins d'une controverse. Elle est née le 3 mai 1632 (l'année du traité de Saint-Germain-en-Laye) en basse-Normandie, à Saint-Sauveur le Vicomte, de parents fort honnêtes.<sup>1</sup> Et j'ai bien le plaisir de vous présenter Mlle Catherine de Longpré. La demoiselle, comme vous allez voir, s'est jetée dans une aventure extraordinaire. Elle a fréquenté de bien mauvaises compagnies, ayant vécu toute une partie de sa vie, peut-on dire, « sous le soleil de Satan ». Enfin et à la vérité, une âme tourmentée, assoiffée d'infini, prête à tous les grands risques d'un amour souverain, et telle que l'eussent aimée, s'ils l'avaient connue, Bernanos, Brémond, Mauriac.

De l'enfance de Catherine de Longpré, si je néglige les superfétations de maladroits hagiographes, je retiens quelques traits qui passent l'ordinaire, sans toutefois dépasser la vraisemblance. Une enfant étonnamment précoce, lucide, de sensibilité concentrée, éprise d'absolu, d'héroïsme, qui met déjà en ses décisions quelque chose d'une volonté implacable, presque farouche. Voyez-moi cette fillette de trois ans et demi à quatre ans, passionnée jusqu'à la manie, jusqu'à en fatiguer sa mère, raconte-t-elle en son journal, de faire en tout la volonté de Dieu. « Quand on voulait obtenir quelque chose de moy, ou m'empêcher de faire quelque

\* Conférence prononcée à la salle de l'Institut Canadien, à Québec, lors de la réunion générale de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, le 17 avril 1952.

1. Paul Ragueneau, *La Vie de la Mère Catherine de Saint-Augustin*, (Paris, M. DC. LXXI), (Réimpression de l'Hôtel-Dieu de Québec, selon l'original), 22.

chose », [il fallait me dire:] « Dieu veut cela, il le faut faire; ou bien, Dieu ne veut point cela. »<sup>2</sup> Elle possède, dès ce jeune âge, quelque notion des puissances de l'expiation humaine, de la réversibilité des mérites, du vaste système d'échanges spirituels qui s'accomplit dans le monde de la foi. Dès lors une ambition étonnante s'est allumée dans ce cœur d'enfant: souffrir pour les autres, souhaiter même les épreuves: « J'avois cinq ans, et j'étois pour lors dans mes grandes ardeurs à souhaiter des maladies, afin de bien faire la volonté de Dieu . . . »<sup>3</sup> C'est encore la même qui, à dix ans, dans une « Donation » de soi à la Vierge, écrit cette ligne héroïque: « Eloignez de mon cœur toute impureté, faites-moy plutôt mourir maintenant que de permettre que mon corps et mon âme soient souillés de la moindre tache. »<sup>4</sup> Six ans plus tard, dans une nouvelle « Donation », encore à la Vierge, je note ces lignes qui marquent, elles aussi, la part d'impétuosité, la soif de plénitude en cette jeune âme. Pour accroître ce qu'elle appelle l'héritage de la Sainte-Vierge, Catherine voudrait accomplir « autant de bonnes œuvres, d'actes d'amour, de foy, de reconnaissance et de toutes sortes de vertus, comme il y a d'étoiles au Ciel, de grains de sable dans la mer, d'atomes aux rayons du Soleil . . . »<sup>5</sup> Voilà bien, pensez-vous, la plus gracieuse, mais aussi la plus parfaite incarnation de la petite oie blanche? Détrompez-vous. De l'extraordinaire dans le vraisemblable, ai-je dit. Cette précocité dans le surnaturel, on pourrait l'expliquer, indépendamment des touches mystérieuses de l'Esprit qui souffle où il veut, on pourrait l'expliquer, à la rigueur, par l'atmosphère du milieu familial. Et ici l'on n'est pas obligé de croire, sans doute, avec son hagiographe, que l'enfant Catherine fut allaitée par sa propre mère, extrêmement pieuse, parce que Dieu l'a voulu nourrir « d'un lait qui la formât à la vertu ». <sup>6</sup> On pense à ce qui aurait pu arriver si elle avait bu, comme tous nos mioches d'aujourd'hui, du vulgaire lait pasteurisé! Mais, aussitôt sevrée, la petite Catherine est

2. *Ibid.*, 23.

3. *Ibid.*, 23, 24, 25.

4. *Ibid.*, 28-29.

5. *Ibid.*, 35.

6. *Ibid.*, 22.

tombée sous l'empire de sa grand'mère, une merveille de grand'maman<sup>7</sup> qui tournera comme l'on verra. Son aïeul maternel, Monsieur de Launé-Jourdan est « homme d'oraison et grand aumônier ». <sup>8</sup> Des Jésuites sont des familiers de la maison, surtout le Père François Malherbe qui paraît avoir été le premier maître de Catherine en spiritualité. C'est lui qui la prépare à sa première communion. <sup>9</sup> Un prédicateur missionnaire, directeur de la célèbre Marie des Vallées de Coutance, passe aussi dans la vie de l'enfant. <sup>10</sup>

Cette petite femme n'en reste pas moins, comme l'on va voir, très femme. Elle est jolie<sup>11</sup> et, comme il arrive toujours chez les femmes, elle le sait et même un peu trop. Elle chante bien, et naturellement elle le sait aussi. Un charme conquérant, irrésistible s'attache à elle. <sup>12</sup> Plus tard, devenue hospitalière, c'est à qui, parmi ses compagnes, voudra l'avoir pour voisine, travailler avec elle; les malades, les visiteurs ne pourront se détacher les yeux de la séduisante Sœur Catherine; ils la regarderont passer, aller, évoluer, telle une fée gracieuse autour des lits. Dans son éloge, après sa mort, on dira d'elle: « Son extérieur avait un charme le plus attirant et le plus gagnant du monde. » <sup>13</sup> Délicieuse petite Normande qui fait penser à cette autre petite Normande que sera Thérèse Martin de Lisieux. Puisqu'elle est jolie et qu'elle le sait, Mlle Catherine péchera naturellement par vanité. Ecoutez cette jolie confession et si féminine: « J'avais une vanité insupportable . . . Non seulement j'aimois par excez la braverie, le soin de conserver mon tein, pour agréer et paroître aux yeux des hommes, mais je recherchois encore avec avidité d'être estimée avoir bien de l'esprit, être de belle humeur, de belle conversation . . . » Encore et ce qui est assez de son sexe: « J'ay passé et employé beaucoup de temps à railler et dire bien des paroles vaines, afin de paroître avoir l'air du monde. » Et encore: « J'ay

7. *Ibid.*, 22.

8. *Ibid.*, 22.

9. *Ibid.*, 23, 26, 28.

10. *Ibid.*, 30.

11. *Ibid.*, 13.

12. *Ibid.*, 32, 41, 42, 43, 51.

13. *Ibid.*, 32, 42.

quelquefois par complaisance chanté diverses chansons d'amour. J'ay eu passion pour les Romans, lesquels m'ont pensé perdre.»<sup>14</sup>

Mais n'allons pas nous voiler la face. A douze ans et demi, oui, à douze ans et demi — puisque tout est précoce chez Catherine de Longpré, elle quitte, d'un geste décisif, ces colifichets, bagatelles, vanités. Crânement elle choisit l'absolu; elle entre en religion.<sup>15</sup> A quatorze ans, elle prend l'habit à la maison des Religieuses hospitalières de Bayeux de l'ordre des Augustines. Le même jour, et voilà encore un trait du milieu familial, prennent aussi l'habit la sœur aînée de Catherine et sa grand'mère, l'admirable grand'maman qui l'a élevée.<sup>16</sup> N'allez pas croire toutefois, chez Mlle de Longpré, à une vocation spontanée, en coup de vent. La petite fille qui cherchait tant la volonté de Dieu, se rebiffe cette fois devant l'appel d'en haut: « Je tâchois, nous a-t-elle confié, d'étouffer tout à force de divertissemens . . . »<sup>17</sup> « D'un côté, dira-t-elle encore, je voulois bien être Sainte; mais d'ailleurs j'avois de la peine à me résoudre à faire ce qui me devoit sanctifier . . . »<sup>18</sup> j'avois beaucoup plus de penchant pour le monde.»<sup>19</sup> Le jour où enfin elle prend parti, le 7 octobre 1644, comme elle se croit en vérité « trop jeune », « trop petite » pour une suprême décision, elle avertit formellement les autorités de l'Hôpital qu'elle n'entre point au noviciat dans le ferme dessein d'être Religieuse, « mais seulement d'essayer et voir un peu comme les Religieuses font ».<sup>20</sup>

On la prend au mot. Vocation peu solide exige l'épreuve. On éprouve la novice au double; on l'accable de mortifications. L'héroïque adolescente qui a tôt fait son option, se roidit à sa manière: « Faites de moy tout ce que vous voudrez, déclare-t-elle à la Mère des novices, vous ne m'oterez

---

14. *Ibid.*, 27.

15. *Ibid.*, 30-21.

16. *Ibid.*, 31, 33.

17. *Ibid.*, 26, 27, 30, 31.

18. *Ibid.*, 26.

19. *Ibid.*, 30.

20. *Ibid.*, 31.

point l'Habit, et je ne sortiray point d'icy, sinon pour aller en Canada.»<sup>21</sup>

Le grand mot est lâché. De Québec, en Canada, les Religieuses hospitalières parties de Dieppe en 1639 demandent du renfort aux Religieuses de France. A Bayeux, en tête des plus ferventes à s'offrir, se présentent les deux demoiselles de Longpré, Catherine surtout.<sup>22</sup> Et qu'est-ce qui attire cette frêle enfant au Canada ? Toujours le même absolu : une soif d'héroïsme, la volonté de tout quitter, de se séparer de tout, de mettre l'océan entre elle et les siens, de beaucoup souffrir pour Dieu et pour les âmes.<sup>23</sup> La famille s'alarme, s'interpose. L'aînée se laisse gagner, se dérobe à l'appel.<sup>24</sup> La cadette demeure inflexible. Mais voilà que M. de Longpré n'entre pas dans le jeu ; de guerre lasse, il fait intervenir la justice, le parlement de Rouen.<sup>25</sup> Catherine riposte par un vœu : le vœu d'aller vivre et mourir en Canada, si Dieu lui en ouvre la porte. Ce vœu, elle s'apprête à le signer de son sang ; elle s'est même piquée à cet effet. Survient la maîtresse des novices qui retient la jeune obstinée.<sup>26</sup> Par bonheur, M. de Longpré, éclairé, vaincu, se ressaisit. Catherine pourra partir. La pauvrete n'a pas encore seize ans ; elle n'a pas même prononcé ses vœux simples. On les lui fait prononcer avant l'âge requis.<sup>27</sup> Quant à sa profession, elle la fera en route, à Nantes, dans la chapelle de Notre-Dame de Toute-Joye. Enfin, après une traversée horrible, où elle est atteinte de la peste et pense mourir, Catherine arrive à Québec, le 19 août 1648.<sup>28</sup>

\* \* \*

Québec, en Canada, ce bout du monde qu'en son enthousiasme ingénu, la toute jeune moniale appelle « ce petit Paradis de Québec »,<sup>29</sup> quelle image objective nous en ferons-

- 
- 21. *Ibid.*, 31.
  - 22. *Ibid.*, 38.
  - 23. *Ibid.*, 35.
  - 24. *Ibid.*, 36.
  - 25. *Ibid.*, 36.
  - 26. *Ibid.*, 36.
  - 27. *Ibid.*, 37.
  - 28. *Ibid.*, 38-41.
  - 29. *Ibid.*, 44.

nous ? Un pauvre bourg d'une centaine de familles, de moins de 500 âmes, cerné par la forêt « éternelle », protégé par de simples palissades.<sup>30</sup> L'Hôtel-Dieu, un pauvre édifice de bois, long, étroit, quatorze pieds de large, très bas, très sombre, « un petit taudis » « qui ressemblait plutôt à une cabane qu'à un hôpital »,<sup>31</sup> où Sœurs et malades s'entassaient comme ils peuvent. Et quelle atmosphère dans le pays ! Les Sœurs si mal logées ne se pressent pas pour achever le reste de leurs bâtiments, « à cause de l'incertitude où nous sommes, écrit en France, en 1651, la Sœur Catherine, si nous demeurerons longtemps icy ».<sup>32</sup> Le Canada de 1648, c'est, en effet, l'infortunée colonie, toujours à deux doigts de succomber, la colonie qui vit dans le cauchemar de la guerre iroquoise. 1648, l'année où les barbares massacrent le village de Saint-Joseph, en Huronie, l'année qui précède l'holocauste des grands martyrs jésuites.<sup>33</sup>

C'est pourtant, en ce lieu que la religieuse de 16 ans s'en vient affronter la grande aventure dont nous parlions plus haut : la conquête de la sainteté, ce dépassement de l'homme qui, pour ce qu'il coûte et exige, dépasse toutes les aventures, « aventure surhumaine », Mauriac *dixit*. Encore cette fois, n'allons pas nous figurer une sainte toute faite, si tant est qu'il en ait jamais existé de cette sorte. La nature, a-t-elle franchement avoué, « combattoit tant qu'elle pouvoit pour s'épargner une épreuve terrible ».<sup>34</sup> « Demandez-luy, (à Notre Seigneur) écrit-elle un jour à une religieuse de France, que sa très sainte volonté soit faite en moy, malgré mes résistances. »<sup>35</sup> « Au reste, a-t-elle écrit encore et plus nettement, tout le monde croit que j'ay facilité en tout, et que la vertu ne me coûte rien . . . ; mais, hélas, on ne voit pas toute la pesanteur et la dureté de mon cœur, toutes les révoltes de mon esprit, les abîmes de tristesse où je suis

---

30. P.-G. Roy, *La Ville de Québec sous le Régime français* (2 vol., Québec, 1930), I: 207-208.

31. *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec* (éd. Jamet, 1939), 86.

32. Ragueneau, *op. cit.*, 44.

33. *Ibid.*, 43-44.

34. *Ibid.*, 165.

35. *Ibid.*, 201.



souvent réduite, ma lâcheté et mes langueurs.»<sup>36</sup> Mais voilà que pour mater ces frissons de la chair, les épreuves, les misères quotidiennes ne suffisent pas à cette jeune femme de petite santé, perpétuelle valétudinaire. La voie qu'elle a choisie n'est pas la petite voie. Et puisqu'il semble qu'on ne lui ait jamais prêché la modération, sauf à certaines heures le Père Brébeuf,<sup>37</sup> elle se jette à corps perdu dans les disciplines sanglantes, les macérations apparemment excessives: port habituel de ceintures hérissées de molettes de fer, port de bracelets aux pointes aiguës, coucher sur la dure, jeûnes presque continuels, grande partie de nuits passée dans l'oraison. Avec tout cela,<sup>38</sup> souriante et vaillante, toujours en disponibilité d'héroïsme, toujours prête à s'offrir en victime pour le rachat de quelque âme en péril, pour la conversion de celui-ci ou de celui-là,<sup>39</sup> et trouvant le moyen d'écrire: « Et il me semble que la vie me seroit ennuyeuse, si elle n'était toujours dans la croix.»<sup>40</sup> J'aurais dû vous dire plus tôt, en effet, que la moniale québécoise, avec son héroïsme à fleur de peau, appartient à cette rare élite de spirituels qui, sans se soucier des risques parfois terribles de pareille offrande, se constituent, entre les mains de Dieu, victimes volontaires pour apaiser sa justice, achever la passion du Christ. Catherine écrit à la fondatrice du monastère de Bayeux: «Je me suis offerte à la Divine Majesté pour luy servir de victime, toutes les fois qu'il luy plaira.»<sup>41</sup> De ce jour, son histoire déjà merveilleuse, nous fait entrer dans un monde mystérieux, mêlé d'ombres et de clartés, où l'on ne sait plus si l'on frôle les anges de Dieu ou les anges noirs des Ténèbres. Catherine paraît bien avoir été favorisée de ce que la théologie et l'Écriture appellent des charismes, grâces extraordinaires, dons exceptionnels, — dont il ne faut exagérer l'importance — mais qui accompagnent parfois la haute perfection spirituelle, sans en être ni l'accompagnement nécessaire, ni une conséquence habituelle, faveurs, charismes, accordés,

36. *Ibid.*, 46-47.

37. *Ibid.*, 76.

38. *Ibid.*, 54, 62.

39. *Ibid.*, 93, 175.

40. *Ibid.*, 93.

41. *Ibid.*, 69, 121, 145, 154, 158.

du reste, moins pour l'avantage du sujet que pour l'utilité du prochain, pour confirmer, par exemple, le témoignage d'un apôtre, la sainteté d'un grand serviteur de Dieu, grâces ou faveurs qui ont nom : visions, extases, révélations prophétiques, discernement des esprits, pénétration des consciences, don de guérison, don des miracles. Sœur Catherine a été gratifiée de quantité d'extases et de visions : visions de la Vierge, et déjà vision de son Assomption<sup>42</sup>, vision merveilleuse surtout de la Cité mariale au Paradis et dont la grandiose description qu'elle nous en a laissée, fait penser aux plus magnifiques pages de l'Apocalypse.<sup>43</sup> Visions fréquentes de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui s'entretient avec elle familièrement<sup>44</sup>, visions de Saints du paradis qui lui apportent la communion<sup>45</sup>, visions du P. de Brébeuf qu'elle n'avait jamais vu de son vivant, mais que Dieu lui-même lui donne pour directeur et qui lui apparaît fréquemment pour l'éclairer et la consoler;<sup>46</sup> visions du purgatoire et d'âmes du purgatoire sauvées par elle<sup>47</sup>, visions introspectives des consciences<sup>48</sup>; visions de personnes décédées en France dont elle annonce la mort au Canada, avant que la nouvelle en soit arrivée par les vaisseaux.<sup>49</sup>

Mais voici d'autres phénomènes encore plus troublants, des phénomènes proprement diaboliques. Catherine de Saint-Augustin, la pure vierge, connut l'obsession et même la possession du démon. Obsession : action de l'ange noir accomplie de l'extérieur ; possession : irruption, installation de l'ennemi au dedans du possédé, avec puissance d'agir, par les organes ou facultés de la victime et d'en troubler le jeu. C'est en l'année 1663, semble-t-il, que le démon tente sa première approche. Il souffle à la moniale des doutes sur la présence réelle dans l'Eucharistie. D'un héroïsme toujours spontané, la petite religieuse s'écrie tout de suite :

42. *Ibid.*, 39, 87, 90.

43. *Ibid.*, 75-75.

44. *Ibid.*, 157.

45. *Ibid.*, 91.

46. *Ibid.*, 111, 113.

47. *Ibid.*, 180, 184, 187, 189.

48. *Ibid.*, 99, 145.

49. *Ibid.*, 180.

« Mon Sauveur et mon tout ! Si la demeure des démons vous est agréable dans mon corps, je suis contente qu'ils y fassent un aussi long séjour qu'il vous plaira, pourvu que le péché n'entre pas avec eux, je ne crains rien, et j'espère que vous me ferez la grâce de vous aimer à toute éternité, quand bien même je serois au fond de l'enfer. »<sup>50</sup> Le Christ la prend au mot. De ce moment la griffe infernale ne la lâchera plus. Certains jours, une horde, une légion de démons fondent sur leur victime, la frappent jusqu'à la laisser toute mouluë dans sa cellule, secouent parfois rudement son lit la nuit, l'empêchent de dormir, et surtout infectent son imagination, ses sens, même son esprit, poussent des cris de forcenés contre son confesseur, lui inspirent l'horreur de la communion, et constamment lui distillent le doute, la harcèlent de tentations d'impureté, l'incitent à la haine, au blasphème, lui insinuent l'infidélité, l'athéisme, le désespoir, la pensée du suicide, parviennent à la persuader qu'elle est sans foi.<sup>51</sup> La possédée se sent déchirée, écartelée par le plus étrange et le plus douloureux dédoublement psychologique. Atroce dualisme, qui n'est pas seulement, pour la fine et noble créature, la répugnante coexistence en soi d'êtres immondes, mais un dualisme moral : une haine inexprimable du péché, le désir de mille enfers plutôt que d'y succomber, et, en même temps, le regret amer de n'être pas encore assez impie, de n'être pas « avec assez de plénitude semblable aux démons ». <sup>52</sup> « Etats horribles », gémit la pauvre âme aux abois. « Tout vient fondre sur moy comme des vents contraires qui battent un navire de tous côtes au plus fort de l'orage . . . »<sup>53</sup> A certaines heures, tentée dans sa pureté, elle devient comme hors d'elle-même ; elle se flagelle cruellement. « J'étois comme folle par la violence que je me faisais pour ne pas acquiescer aux volontés des démons. »<sup>54</sup>

Au milieu de ces innommables misères, Catherine trouve-t-elle au moins où s'accrocher, où s'appuyer ? Le ciel

50. *Ibid.*, 50.

51. *Ibid.*, 79, 88-89, 95, 128, 129, 134, 137, 138, 205.

52. *Ibid.*, 125, 126, 133.

53. *Ibid.*, 129, 130.

54. *Ibid.*, 129, 130.

lui offre-t-il quelque compensation, quelque petite déchirure de soleil ? Hélas, presque tout ce temps, elle vit la nuit affreuse des mystiques, la nuit terrible de l'esprit où Dieu, dans le creuset de feu, achève les dernières purifications de ses justes. On la surprend à écrire : « Le ciel semblait de bronze pour moy, et toute cette dureté me venoit par l'ordre du Père. »<sup>55</sup> « Il me semble, écrit-elle encore, que je n'ay plus d'Anges-Gardiens . . . » Son grand soutien, le Père Brébeuf, paraît certains jours se dérober.<sup>56</sup> Chaque fois qu'elle va communier, elle croit « faire comme Judas ». <sup>57</sup> A l'exemple du Christ, le plus grand des mystiques, le Christ de la croix et des mystérieuses paroles : « Mon père, pourquoi m'avez-vous abandonné ? », elle a bien réellement frôlé jusqu'au désespoir. Nous en avons son aveu : « Depuis le commencement de l'Avent jusqu'au dernier jour de 1667, je fus dans un accablement extrême, et dans une continuelle tentation de désespoir . . . Je sentois un désir véhément d'être damnée au plûtost. »<sup>58</sup>

Mais enfin, direz-vous, accablée, abîmée à ce point de douleur et de détresse, l'infortunée moniale va crier grâce, dire à Dieu : Seigneur, c'est assez ! Ce serait mal la connaître. Et c'est ici que, pour appeler les choses par leur nom, cette vie de femme prend une grandeur, une sublimité tragiques. Lui offre-t-on de la délivrer de ses démons ? Maintes fois elle refuse avec son inflexible volonté. Son héroïsme, son amour de Dieu lui dictent alors des réponses comme celles-ci : « J'ay prié Notre Seigneur avec toutes les instances qui m'ont été possibles, de ne pas me donner ce repos d'esprit, s'il était moins à sa plus grande gloire . . . »<sup>59</sup> Un autre jour, à son confesseur : « Mon très-cher Père, quelque peine et quelque agonie que j'y trouve, et que je puisse ressentir, et pour autant de temps que Dieu le voudra, je m'y soumets et y donne tout l'agrément dont je suis capable . . . »<sup>60</sup>

---

55. *Ibid.*, 204.

56. *Ibid.*, 208.

57. *Ibid.*, 93.

58. *Ibid.*, 206, 207.

59. *Ibid.*, 162.

60. *Ibid.*, 128.

Héroïsme singulièrement pathétique pour nous, si nous songeons jusqu'à quel point la petite Française Catherine de Saint-Augustin y a mêlé notre pays. Certes, toutes les grandes âmes de son temps dans la colonie, tous les fondateurs de l'Église en la Nouvelle-France ont donné leur vie pour leur pays d'adoption. Je n'en sais pas qui, autant que l'hospitalière de Québec, aient porté, dans leur esprit, la pensée obsédante du Canada, lui aient offert plus amoureusement leurs prières et leurs labeurs, s'y soient attachés, rivés par des liens plus solennels. Au Canada, Catherine a fait une place de choix dans ses prières. Un jour que saint Joseph et le Père Brébeuf la prient d'indiquer ce qu'elle désire pour elle-même et pour les autres, elle répond: « Je les priay de donner au païs ce qu'ils connoissoient y être pour le mieux. »<sup>61</sup> Entre elle et le Père Brébeuf, s'établit une sorte d'alliance ou de communauté d'intention pour veiller sur la colonie: « Comme j'apportoïis grande creance à ses promesses (du P. Brébeuf), je lui demanday instamment qu'il eût soin de ce païs. Il me répéta plusieurs fois qu'il prendrait soin des affaires du païs ». <sup>62</sup> C'est pour le Canada en particulier qu'elle s'est offerte en victime. Un jour de 1663 qu'elle croit voir monter sur la colonie la colère divine, à l'appel de Brébeuf elle s'offre à tout expier: « Je souhaitois pour lors être le but et le sujet de sa colère et m'offrois pour être la victime de sa divine justice. Il me semble que le Père de Brébeuf souhaite cela de moy, et depuis il a voulu que je m'y sois offerte, avec un agrément de tous les événemens sortables à cette qualité de Victime de l'ire de Dieu. »<sup>63</sup> Entre bien d'autres textes qui révèlent son attachement extraordinaire pour le jeune pays, je relève celui-ci où, à propos de satisfactions spirituelles alors goûtées, elle confie à une « chère tante »: « Mon pauvre Canada, tel qu'il est, m'en donne autant qu'il m'en faut. Je ne souhaite que la grâce que j'espere de Nôtre Seigneur d'y demeurer toute ma vie. »<sup>64</sup> A la même correspondante, elle écrira encore, à un moment

---

61. *Ibid.*, 120.

62. *Ibid.*, 124.

63. *Ibid.*, 154.

64. *Ibid.*, 200.

où, de Bayeux, on songe à la rappeler: « Je tiens trop au Canada pour pouvoir m'en détacher. Croyez-moi, ma chère tante, il n'y a que la mort, ou un renversement général du païs qui puisse rompre ce lien. »<sup>65</sup> Quand même, écrivait-elle encore, toutes les Religieuses voudroient retourner en France, — (et il en est qui y sont alors retournées) — « pourveu qu'il lui fût permis, elle demeureroit seule au Canada pour y consommer sa vie au service des pauvres sauvages et des malades du païs ». <sup>66</sup> Pendant deux ans, le démon, par tous ses sortilèges, la harcèlera, la poussera à retourner en France. Pour s'arracher à la tentation du départ ou de la fuite, que ne fait-elle point ? De sa main, le 18 octobre 1654, elle rédige ce document solennel qu'on ne peut lire sans quelque pincement au cœur :

*Jésus-Christ*, mon Sauveur, qui par une disposition toute aimable de vôtre Providence divine, avez voulu me donner place en ce païs, quoy que j'en soistres-indigne ! Je Sœur Catherine de saint Augustin, desirant de tout mon cœur cooperer aux saintes intentions qu'a sur moy vôtre saint Amour, prosternée aux pieds de vôtre divine Majesté, en la presence de vôtre sacrée Mère, ma sainte Reine & Maîtresse, de son glorieux Epoux, mon bon Ange, mes Saints Patrons & de toute la Cour celeste ; fais vœu de perpetuelle stabilité en ce païs ; entendant le tout selon la volonté de ceux qui me conduisent : Je vous conjure, mon adorable Sauveur ! qu'il vous plaise me recevoir pour vôtre perpetuelle servante & esclave en ces Contrées, & me rendre digne d'une vocation si excellente.

(Et c'est signé:) Catherine de saint Augustin, le 18 octobre 1654. <sup>67</sup>

Preuve éloquente, dirons-nous en passant, que la contemplation, la mystique chrétienne, fruits d'un amour passionné du Christ, ne font pas, comme pense trop souvent un vain monde, des âmes de marmottes recroquevillées sur elles-mêmes, enfouies, engoncées dans l'on ne sait quelle délectation morbide de la présence divine, mais que, bien au contraire, la race d'élite des contemplatifs appartient pres-

65. *Ibid.*, 48.

66. *Ibid.*, 48.

67. *Ibid.*, 60.

que toujours, par le choix mystérieux d'en haut, à la race des grands émotifs, femmes, hommes de cœur et d'esprit pleins de ressorts, toujours prêts à bondir dans les plus hautes formes de l'action.

Le 28 avril 1668, la Mère Catherine était prise d'un crachement de sang. La maladie s'aggravait. Le 8 mai elle expirait en beauté, après quelques minutes à peine où, trompée par l'espoir de sa guérison, elle avait chanté, de sa voix forte et ravissante, toute la communauté réunie autour d'elle, le *Te Deum*, du premier au dernier verset. Elle mourait encore jeune, à l'âge de 36 ans et 5 jours.<sup>68</sup>

\* \* \*

Que penser de cette vie si cachée et pourtant si remplie de drame ? Que penser du séduisant personnage ? Le captivant chapitre que lui eût accordé Brémond, dans son *Histoire littéraire du sentiment religieux*, si, dans ses recherches d'âmes originales, il avait découvert l'hospitalière québécoise. Le beau sujet de critique historique pour tous les amateurs d'histoire.

Les sources, où les repérer ? Qu'y trouvons-nous ? Quelle créance leur accorder ? A Rome où l'on conduit les causes de béatification selon une méthode rigoureuse, un premier postulateur de la cause de Catherine de Saint-Augustin déclare catégoriquement : « Tout repose sur le seul témoignage de son confesseur. Or le témoignage du confesseur n'est pas recevable en la matière. » Du point de vue de la critique historique, serait-ce vraiment un cas sans solution possible ? Au vrai, qui est-il ce confesseur de Catherine ? Et serait-il l'unique témoin ? D'autre part, il faut bien accepter ce premier fait : le document capital, qui serait le journal de la Sœur Catherine, écrit sur l'ordre de son confesseur et de Mgr de Laval, document d'après lequel, du reste, le Père Ragueneau a écrit la vie de la religieuse, ce journal est disparu. Il n'en reste que les larges fragments cités par

68. *Ibid.*, 209-210.

le biographe. Mais, sans l'original, comment contrôler les citations? Disparue aussi, ou du moins encore introuvable, la correspondance fort abondante de Catherine avec sa famille, avec les Religieuses de Bayeux, avec d'autres. Dans une seule année, elle dit avoir écrit, « dans le peu de temps que les Navires demeurent à Québec, 156 lettres, tant pour soy que pour d'autres personnes à qui elle servoit de secrétaire ». <sup>69</sup> Disparu enfin tout le dossier remis au Père Ragueneau. Il ne reste que des fragments de lettres reproduites par le Père; et il ne semble pas que l'on ait, jusqu'à date, poursuivi à Bayeux ou ailleurs des recherches méthodiques. Et de *La Vie de Mère Catherine de Saint-Augustin, Religieuse hospitalière de la Miséricorde de Québec en la Nouvelle-France*, composée par le Révérend Père Paul Ragueneau de la Compagnie de Jésus, parue à Paris, chez Florentin Lambert, en l'an 1671, que faut-il penser? Les milieux dévots, surtout les couvents, lui firent, à son apparition, un chaleureux accueil. En revanche, au Canada, Chrestien Le Clercq ne lui ménagea point les épigrammes. <sup>70</sup> En France les Messieurs de Port-Royal, alors regroupés à Paris, auraient songé à déférer la Vie à la Sorbonne. <sup>71</sup> En dépit de ses quelques succès de librairie, la biographie de Sœur Catherine par le P. Ragueneau n'en demeure pas moins un livre peu attachant. Écrit dans le goût du temps, alors qu'on ne savait écrire, dirait le Père Paul Donœur, que des « Vies de Saints poussieuses et rhétoriques », « vie de saints . . . qui sont une suite de miracles fantastiques parsemés de pieuses platitudes », gémit Thomas Merton dans *la Nuit privée d'étoiles*; vies de saints désincarnés et même, oserai-je dire, déshumanisés, où l'on s'attache surtout à l'extraordinaire, aux visions, aux extases, où l'on a soin de nous cacher, comme une impudeur, le quotidien et l'humain, en résumé, vies de saints excellemment propres à décourager de la sainteté. Comme son premier biographe a enduit de cire ce visage si frais et qui a affronté la vie avec un si joyeux courage. D'autre part, le

---

69. *Ibid.*, 203.

70. Auteur véritable ou présumé de *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle France* (2 vol., Paris, M. DC. XCI).

71. *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec* (éd. Jamet, 1939), 236.

Père Ragueneau, s'il fut un moment l'homme d'Avaugour et de ses petits coups d'État, et s'il fit même, au gré de ses confrères en religion, un peu trop de politique, le Père fut aussi un grand missionnaire chez les Hurons. Excellent directeur de conscience, le jésuite était versé dans les choses spirituelles. Rentré en France en 1662, mais resté en relations épistolaires avec sa dirigée, il pouvait se targuer d'avoir été dix-huit ans le témoin de la vie de Sœur Catherine.<sup>72</sup> Du reste, il ne s'est pas porté de lui-même à écrire la biographie de l'hospitalière. Il ne s'y est résolu que sur l'ordre de Mgr de Laval et après que l'Évêque de Québec, fort entendu, lui aussi, en spiritualité, lui eût remis une série de mémoires « examinez, approuvez et signez de sa main » d'évêque.<sup>73</sup>

Même si le journal et les lettres, documents principaux, étaient retrouvés, la critique ne manquera pas de se poser une autre question et fort opportune: les mystiques sont-ils croyables? François Mauriac s'est posé le problème dans sa *Sainte Marguerite de Cortone* et pour le résoudre avec un peu d'hésitation. « Et sans doute, note l'écrivain, mettant ces mots au compte des sceptiques, ils attestent qu'ils ont vu, qu'ils ont touché, qu'ils ont possédé l'Amour sans visage . . . Nous ne saurons jamais s'ils ne furent à la fois les victimes et les dupes de leur cœur qui se partageait, qui se déchirait pour atteindre au cruel, au délicieux dédoublement de l'extase.»<sup>74</sup> Ne serait-ce pas aller un peu vite et un peu fort? Ces phénomènes spirituels, ces visions de l'au-delà, qui refusera d'admettre qu'ils ne soient, à tout prendre, dans la logique rigoureuse de la foi et de l'intimité qui s'établit entre Dieu et le croyant? Si nous acceptons qu'en Lui « nous avons le mouvement, la vie et l'être », et qu'une foi prise au sérieux et magnifiquement vécue ne peut nourrir du divin qu'une ardente et incurable nostalgie, et que Dieu, dans le Christ, est le Dieu proche, l'Emmanuel, quoi donc peut bien l'empêcher d'établir entre lui et les âmes qui lui

72. Ragueneau, *op. cit.*, 6, 215.

73. *Ibid.*, 6.

74. François Mauriac, *Sainte Marguerite de Cortone*, (Flammarion, France et Canada, 1945), 198-199.

sont chères, des rapports de vivant à vivant, et même des relations d'amitié où le Dieu caché dévoile de quelque façon son visage? « Celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et moi je l'aimerai et je me manifesterai à lui. » D'autre part, nous savons quelles difficultés, quelles peines éprouvent les extatiques à exprimer, à retenir ce qu'ils ont vu. Saint Paul qui prétend bien avoir été transporté au troisième ciel, ne saurait affirmer pourtant si ce fut dans son corps ou hors de son corps. Et lui, auteur inspiré, qu'a-t-il balbutié de ce qu'il a vu? Et nous tenons de Catherine cet aveu étrange à propos de ces faits extraordinaires: « Je ne me souviens plus de la plu-part des choses qui se passent en moy quand je les ay dites ou écrites à mon Directeur . . . »<sup>75</sup> Le monde des mystiques, pour reprendre une comparaison de Mauriac, serait-il l'océan d'où nul plongeur n'est jamais remonté? Pascal qui, dans une page célèbre, a distingué nettement trois domaines de réalités: « corps », « esprit », « sainteté » ou « surnaturel » les trois séparés par une « distance infinie », ayant chacun son mode de perception ou d'intelligibilité, ne refuse pas, pour autant, au surnaturel, sa rationalité ou son aptitude à devenir objet de recherche scientifique. Des états d'âme comme ceux de Sœur Catherine sont des cas ou des faits d'origine surnaturelle que les maîtres en spiritualité et les psychologues compétents distinguent nettement des phénomènes morbides de la psycho-névrose. Dans le cas de l'hospitalière québécoise, écartons résolument tout soupçon d'hystérie. Au témoignage de tous ceux qui l'ont connue, on ne note chez elle nul déséquilibre mental, nulle mobilité d'humeur, nul penchant à l'abattement, à la dépression nerveuse, et de même, à l'encontre de ce qui se passe, en toute hystérique bien authentiquée, nulle envie de paraître, de se faire intéressante, d'attirer l'attention. Au contraire, tous s'accordent à reconnaître en Sœur Catherine, une femme d'un esprit extrêmement sain, « aucunement imaginaire », nous dit-on,<sup>76</sup> d'une humeur gaie, toujours égale, surtout une femme peu crédule, absolument en méfiance contre les voies extraordinaires, les révélations, les visions,

75. Ragueneau, *op. cit.*, 183.

76. *Ibid.*, 14, 161-162.

et d'abord contre ses propres visions. Au premières apparitions dont la gratifie, par exemple, le Père de Brébeuf, son premier mouvement est de se défier de l'illusion; elle prie la Sainte Vierge « de ne pas permettre, dit-elle, que mon esprit s'égarât de la sorte », <sup>77</sup> Toute son ascèse, du reste, fondée sur la pratique des maximes évangéliques, l'induit à juger comme il convient, « ces choses extraordinaires, qui souvent ont plus d'éclat que de solidité ». <sup>78</sup> Loin qu'elle fasse montre de ce qui se passe en elle, l'on n'en sait rien de son vivant, ni dans sa communauté, ni parmi ses plus intimes amies. Battue par le démon, il arrive qu'elle porte les marques des coups reçus et que ses voisines entendent parfois du bruit dans sa cellule. Chaque fois qu'on l'interroge, elle s'en tire habilement, sans rien révéler. <sup>79</sup> Seuls, ses confesseurs, ses directeurs et Mgr de Laval en surent quelque chose; et si elle se détermina à écrire son journal, elle ne le fit que sur leur ordre exprès. <sup>80</sup>

Nous laisserons-nous déconcerter davantage par les diableries en cette histoire de mystique? Chrestien Le Clercq qui a publié, en 1691, *Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle-France*, s'est moqué, à ce propos, de certains chapitres du P. Ragueneau. Il semble aujourd'hui, écrit Le Clercq, que pour plaire au lecteur, on se croie obligé « de recourir à des faits extraordinaires ». Et, dans une allusion manifeste aux révélations de Sœur Catherine, « saintes folies qui ne se virent jamais en Canada », il s'amuse fort de ces sept diables qu'on aurait placés « dans la dent d'une fille pour faire paroistre sa sainteté », et aussi de ces quatre autres diables qu'un jour de 1663, Catherine aurait vus, secouant « la ville de Québec par les quatre coins ». <sup>81</sup> Notre génération croit plus facilement au démon depuis que Bernanos l'a mis à la mode. La romancière allemande, Elisabeth Langgässer, qu'on dit romancière de génie, n'a-t-elle pas fait de Satan, le sujet et le personnage principal de son

77. *Ibid.*, 85, 104, 117-118, 124.

78. *Ibid.*, 52, 103-104.

79. *Ibid.*, 161, 198, 199.

80. *Ibid.*, 13, 14.

81. *Premier Etablissement de la Foy dans la Nouvelle France* (2 vol., Paris, M. DC. XCI), II: 25-27.

roman: *le Sceau indélébile*? Et J. F. Powers ne vient-il pas d'intituler sa critique vitriolée du catholicisme américain: *le Prince des ténèbres*? Croyants, notre foi nous interdit d'ignorer l'existence et la puissance redoutable de ces créatures éminentes qui, pour être tombées, n'ont rien perdu, nous disent les théologiens, de leurs dons naturels. Non, ce ne sont pas des images dantesques. Bossuet qui leur a consacré tout un sermon, nous les montre « réduits à cette misère qu'il n'y a plus pour eux d'occupation que dans l'infâme emploi de tromper les hommes ». Pour savoir jusqu'où peut aller l'emprise démoniaque sur notre monde déchu, souvenons-nous que le Christ a bel et bien appelé Satan le « fort armé », *fortis armatus*, « Le Prince de ce monde », *princeps hujus mundi*; et saint Paul a vu dans Satan et ses suppôts, « les gouverneurs du monde », *mundi rectores* et le « dieu du siècle », *deus hujus saeculi*.<sup>82</sup> Puissance trop réelle du démon sur la création matérielle que saint Paul nous représente gémissant sous son esclavage. Puissance trop réelle également, non sur l'esprit ni sur la volonté de l'homme, sanctuaire ou forteresse impénétrables, mais sur l'imagination, la sensibilité, le corps humain, la nature terrestre où l'ange maudit s'applique à trouver de secrètes complicités. La Rédemption a pu mettre fin en droit à l'empire de Satan; en fait, le chrétien ne peut l'oublier, l'emprise diabolique sur l'homme et sur le monde durera jusqu'à la fin des temps. Sans doute, penserons-nous avec Mauriac, qui s'est heurté au phénomène dans la vie de Marguerite de Cortone, « de toutes les vérités de la Foi, aucune ne nous déconcerte autant que ce pouvoir donné à un ennemi invisible sur la créature humaine déjà si désarmée . . . » Ces cas d'obsession ou de possession sont-ils néanmoins si rares dans l'histoire des saints? Entre tous les mystiques connus, Catherine de Saint-Augustin paraît, je le veux bien, un cas presque exceptionnel, une victime de choix des anges noirs. A un degré moindre, bien d'autres ont eu à subir l'horrible épreuve. Le Père Ragueneau en cite toute une liste à la page 14 de sa biographie. A ceux de son temps, le

<sup>82</sup>. Bossuet, *Oeuvres oratoires*, éd. critique de l'abbé Lebarq (7 vol., Paris, 1927), III: 225-227.

Père aurait pu ajouter les noms du Père Surin, l'exorciste des Ursulines de Loudun, et Marie des Vallées, fille spirituelle de saint Jean Eudes. Dans notre temps, n'avons-nous pas eu, parmi les obsédés, le Curé d'Ars, et parmi les possédés, la Carmélite arabe, Sœur Marie de Jésus-Crucifié, morte à Bethléem en 1878 et qui a laissé une réputation de sainteté ? Dès lors, au reste, que le témoin ou le victime sont dans un état de réceptivité objective et que leur jugement s'exerce dans toutes les conditions de liberté et d'honnêteté, au nom de quoi récuserions-nous leur témoignage ? Récuserons-nous, dûment consigné dans ces livres historiques que sont les Évangiles, le témoignage du Christ qui, pour le profit de son haut exemple, a voulu subir les assauts du chef des démons et jusqu'à se laisser transporter dans les airs par lui ?

De ces phénomènes, au surplus, mais surtout de toute la vie de l'hospitalière Catherine Simon de Saint-Augustin, il s'en faut que nous n'ayons qu'un témoin : son confesseur. Ces confesseurs furent au moins deux : au Père Ragueneau, parti pour la France, a succédé le Père Pierre Chastelain, encore un saint et un mystique celui-là et qui fut le maître spirituel de Catherine dans les dernières années de sa vie.<sup>83</sup> Quelques faits mémorables, tel le départ héroïque de la jeune moniale pour le Canada, d'autres que le Père Ragueneau les ont attestés. Les circonstances de ce départ, on les trouve, racontées par le Père Jérôme Lalemant, dans le volume 32, p. 132-34 de l'édition Thwaites des *Relations des Jésuites*, relation écrite l'année même de l'arrivée de Catherine à Québec. En outre, les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec* nous ont conservé de larges tranches de la vie de Catherine et même une biographie assez développée, pages ou chapitres empruntés à d'autres sources qu'à l'ouvrage du Père Ragueneau.<sup>84</sup> Sur l'éminente sainteté de l'hospitalière, d'autres témoignages existent également et fort insignes : celui d'abord de l'Ursuline Marie de l'Incarnation. Marie

---

83. *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec* (éd. Jamet, 1939), 156, 159; Ragueneau, *op. cit.*, 211-12.

84. *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*, pp. 66-69, 71, 87, 104, 112, 123, 126, 129, 142, 148, 150, 154, 155, 158, 159, 166, 194-195, 196, 216, 223, 224, 228, 230, 231, 236-42, 244, 289.

de l'Incarnation avait bien connu l'hospitalière et pas seulement par ouï-dire; elle l'avait rencontrée en 1651, après l'incendie du Monastère des Ursulines, alors que ces religieuses avaient vécu trois semaines à l'Hôtel-Dieu.<sup>85</sup> Or, on sait que Marie de l'Incarnation était versée de façon insigne dans les choses de la spiritualité. Le 7 septembre 1668, l'année même de la mort de Catherine, Marie de l'Incarnation relate à son fils tout ce qu'elle sait et tout ce qu'elle a entendu dire d'extraordinaire en la vie de la défunte, et pour écrire: « Elle est morte jeune, mais comblée de vertus ». Puis, après une énumération de ces vertus dont nous dit l'Ursuline, « je fais plus d'état que des miracles et des prodiges », et qui sont: charité, douceur, ferveur, patience, elle ponctue: « Et ce qui en fait l'excellence, c'est que quand elle est morte, aucune de la Communauté ne savait qu'il y eût jamais eu en elle rien d'extraordinaire, non pas même sa supérieure. Mgr l'Évêque seul le savait avec son Directeur. » Et Marie de l'Incarnation d'envier Catherine: « Priez notre divin Sauveur qu'il me donne une aussi sainte vie et une aussi sainte mort qu'à cette bonne fille. »<sup>86</sup>

Il y aurait encore à retrouver une lettre du Père François le Mercier, supérieur des missions des Jésuites en Nouvelle-France, à la tante de Sœur Catherine, lettre citée en partie par le P. Ragueneau à la page 215 de sa biographie. A retrouver aussi, adressées à la même tante, deux lettres au moins du grand-vicaire de Mgr de Laval et supérieur des Hospitalières de Québec. C'est dans l'une de ces lettres, que le grand-vicaire prononce cet éloge: « Je vous tiens heureuse d'avoir une telle niepce que nous possédons icy . . . car c'est un esprit bien fait, et qui selon la conduite que Dieu tient sur elle, est pour être bien haut dans l'éternité. »<sup>87</sup> A retrouver, et encore cités par le Père Ragueneau, trois témoignages au moins de Mgr de Laval, un autre saint qui s'y connaissait mieux que personne dans le discernement des âmes. Dans

85. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours* (4 vol., Québec, 1863), I: 160-161.

86. *Lettres de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation . . .* par l'abbé Richaudeau (2 vol., Paris, 1876), II: 377-380.

87. Ragueneau, *op. cit.*, 214-215.





l'un de ces témoignages, l'évêque écrit: « J'espère que ce sera un jour un chef-d'œuvre du Saint-Esprit; car en vérité tout est extraordinaire en elle.» Après la mort de Catherine, l'évêque écrit de nouveau: « Sa Sainteté sera mieux connue dans le Ciel qu'en cette vie; car assurément elle est extraordinaire . . . Je n'ay pas besoin des choses extraordinaires qui se sont passées en elle pour être convaincu de sa sainteté; ses véritables vertus me la font parfaitement connoître. . . Dieu a fait une faveur bien particulière à nos Hospitalières de Québec, et même à tout le Canada, lorsqu'il y a envoyé cette Ame qui luy étoit si chère.»<sup>88</sup>

\* \* \*

Mesdames, Messieurs, vous pardonnerez au président du Comité des Fondateurs de l'Église au Canada, ou plus exactement du Comité des causes canadiennes, de vous avoir présenté l'une des cinq âmes d'élite dont l'épiscopat de notre province a chargé le Comité de promouvoir la béatification. Puissé-je avoir éveillé votre intérêt et votre affection pour cette petite Québécoise d'autrefois, qui a mêlé si intimement sa vie à celle de notre pays et qui, par sa grandeur d'âme et par son héroïsme, est bien l'une des personnalités les plus séduisantes de l'histoire canadienne. Léon Bloy qui avait parfois des éclairs de grand voyant, a écrit ces lignes qui donnent à penser: « Le temps n'existant pas pour Dieu, l'inexplicable victoire de la Marne a pu être décidée par la prière très humble d'une petite fille qui ne naîtra pas avant deux siècles.» Vue profonde de l'histoire, mais vue intelligible à ceux-là qui comprennent l'extraordinaire compression des siècles aperçus de l'éternité, la liaison des événements humains dans la mystère de la prière et de la communion des saints. Nous avons des tentations de défaitisme; qui nous dira ce qu'ont été et ce que sont encore, dans la vie de notre Canada, les prières et les sacrifices de l'héroïque hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, quelles ressources ou

---

88. *Ibid.*, 16-17, 213-214.

forces de relèvement y restent toujours en puissance ? C'est à la pensée de cette puissance de la vierge québécoise que je ne résiste pas à l'envie de lui adresser cette prière :

Dans votre cité mariale et dans la cité de Dieu où vous goûtez maintenant la bienheureuse sérénité des âmes pacifiées, penchez-vous parfois, ô fille de la Nouvelle-France, sur votre « petit paradis de Québec » et sur votre « cher Canada ». Une plante se meurt que vous y aviez plantée : la fleur d'héroïsme de la foi, héroïsme de la croix, par amour des hommes et par amour passionné du Christ et du Père, fleur asphyxiée dans l'atmosphère d'un monde en voie de perdre le sens de l'Évangile et le sens de Dieu.


Cependant ce pays est toujours là dont le grand Brébeuf vous avait promis d'avoir soin. Et les démons de jadis y sont aussi qui y exercent les mêmes ravages : démons du scepticisme, démons du défaitisme, démons des éternelles folies humaines. O Sœur Catherine, vous qui saviez comment l'on déjoue et comment l'on vainc les suprêmes ennemis, aidez-nous à les chasser de nouveau et à les remplacer par des espérants et des saints et d'abord par des héroïnes de votre joyeuse et virile espèce !

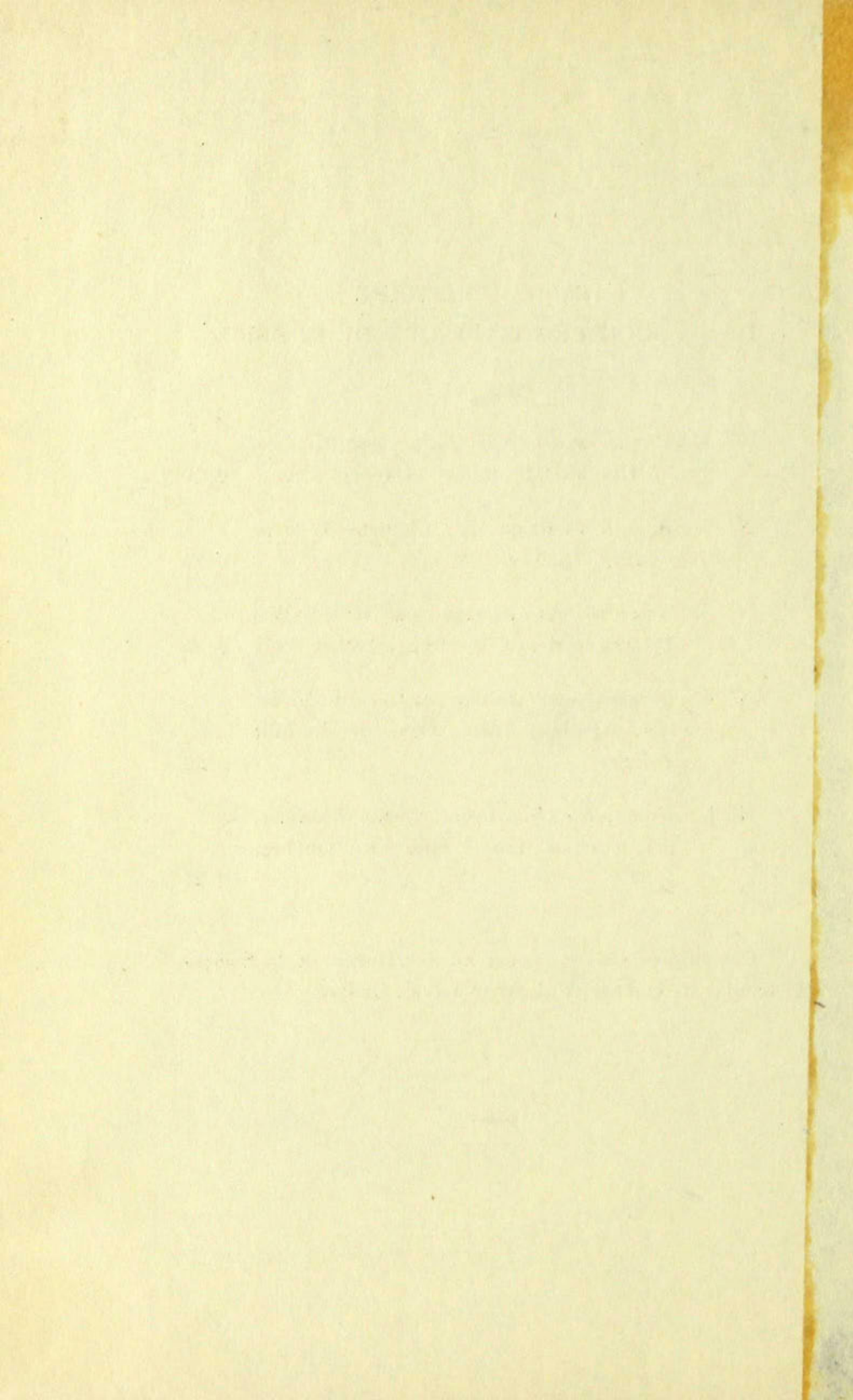
Lionel GROULX, ptre.

CAHIERS D'HISTOIRE  
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC

	Prix
N° 1 : <i>Vieilles maisons de Québec</i> , par M. l'abbé Honorius PROVOST. Québec, 1947..	0.50
N° 2 : <i>Bois de Coulonge</i> , par Clément T.-DUS-SAULT. Québec, 1950 .....	0.25
N° 3 : <i>Notre héritage historique</i> , par MM. Sylvio DUMAS et Marcel TRUDEL. Québec, 1951	0.25
N° 4 : <i>Québec et son évolution</i> , par Gérard MORISSET. Québec, 1952. Orné de dix-huit gravures .....	0.50
N° 5 : <i>Une petite Québécoise devant l'histoire</i> , par le chan. Lionel GROULX. Québec, 1953.....	0.25

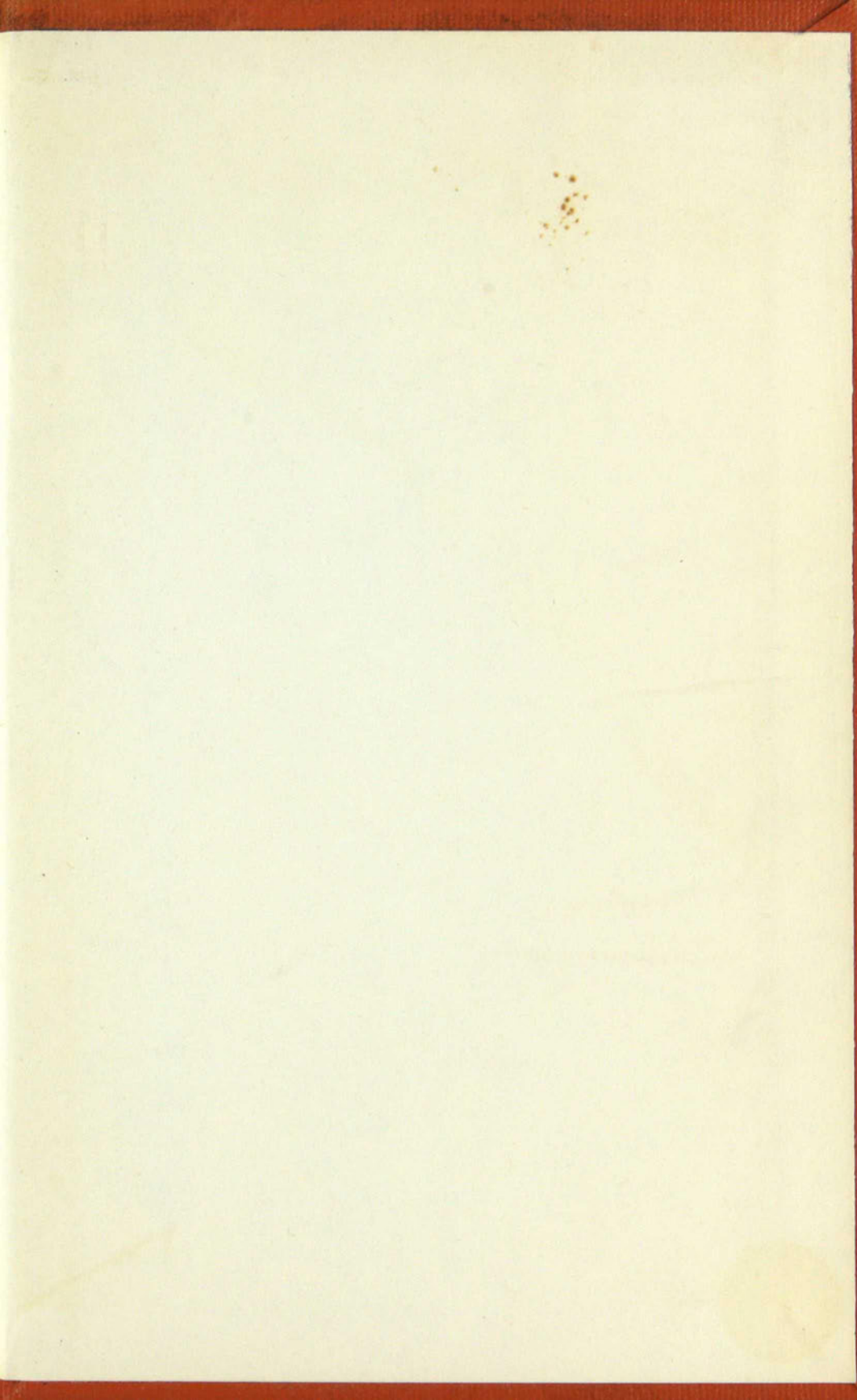
Ces cahiers sont en vente au Secrétariat de la Société historique de Québec, Université Laval, Québec.











BNQ



000 313 794

0001173862



Bibliothèque de Québec